

DÉLÉGATION DES POUVOIRS
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (LGFP)
RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA/SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE (en milliers de dollars)

En vertu des articles 33 et 34 de la *Loi sur la gestion des finances publique*, de l'article 17 de la *Loi sur le ministère du Développement social*, du paragraphe 66(3) du Régime de pensions du Canada et du paragraphe 37(4) de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, j'autorise par la présente les employés mentionnés ci-dessous à exercer les pouvoirs, les tâches et les fonctions suivantes en ce qui a trait aux programmes du RPC et de la SV.

POSTE	ARTICLE 34 DE LA LGFP	ARTICLE 33 DE LA LGFP	REMISE DE DETTES
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (RHDC)			
Sous-ministre (RHDC)/sous-ministre délégué principal (RHDC)	COMPLET	-	-
Sous-ministre adjoint, Opérations	COMPLET	COMPLET	COMPLET
Sous-ministre adjoint régional/cadre supérieur régional/directeur général régional	-	-	25 \$
Directeur Général/directeur/gestionnaire, Opérations	COMPLET	COMPLET	25 \$
Gestionnaire de la prestation de services/chef d'équipe, Opérations	COMPLET	COMPLET	15 \$
Agent financier	-	COMPLET	-

POSTE	ARTICLE 34 DE LA LGFP	ARTICLE 33 DE LA LGFP	REMISE DE DETTES
Conseiller de programme	COMPLET	-	-
Agent des prestations de Service Canada	COMPLET	20 \$	-
Agents de prestation des services/ évaluateur médical, Opérations	COMPLET	20 \$	5
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGENT PRINCIPAL DES FINANCES			
Agent principal des finances	-	COMPLET	-
Contrôleurs	-	COMPLET	-
Directeur général, Comptabilité ministérielle et production de rapports	-	COMPLET	-
Directeur principal, Opérations de comptabilité	-	COMPLET	-
Directeur principal, Comptabilité ministérielle	-	COMPLET	-
Analyste financier principal, Comptabilité, RPC/SV	-	COMPLET	-
Directeur général régional	-	COMPLET	-

POSTE	ARTICLE 34 DE LA LGFP	ARTICLE 33 DE LA LGFP	REMISE DE DETTES
Gestionnaire régional, Services financiers / Opérations de comptabilité	-	COMPLET	-
Directeur à l'AC et régional / chef / responsable/ superviseur / agent financier	-	COMPLET	-